



**C**ENTRE  
**D**E  
**G**ESTION  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE LA NIEVRE

NOTE D'INFORMATION N° 10/2016

Services Documentation /Carrières

# APPLICATION DU PROTOCOLE PPCR (PARCOURS PROFESSIONNEL, CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION)

## RECLASSEMENT 01 JANVIER 2017 POUR LES

## SECRETAIRES DE MAIRIE ET ATTACHES TERRITORIAUX

Pour information, voici les derniers textes parus :

### Pour les secrétaires de mairie

**Le décret 2016-1734** du 14 décembre 2016 modifiant le décret n° 87-1103 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des secrétaires de mairie

**Le décret n° 2016-1735** du 14 décembre 2016 modifiant le décret n° 87-1104 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire applicable aux secrétaires de Mairie

## Pour les attachés territoriaux

**Le décret 2016-1798** du 20 décembre 2016 modifiant le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux

**Le décret 2016-1799** modifiant le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux

## Pour le reclassement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 concernant les grades de secrétaire de mairie et d'attaché territorial vous devez :

Mettre à jour les carrières sur AGIRHE : veuillez à vérifier si l'ensemble des arrêtés sont pris et/ou validés

Pour mémoire :

Ligne d'arrêté en **bleue** : arrêté transmis et validé carrière à jour

En **violet** arrêté saisi par la collectivité mais non validé par le CDG

En **rouge** saisi par le CDG mais en attente de réception et non validé par le CDG

En **marron** carrière à jour et document à transmettre



The screenshot shows the AGIRHE interface with a table of administrative acts. The table has columns for Date, Arrêté, and Grade. The rows are color-coded: blue for validated acts, purple for acts not validated by the CDG, and red for acts not yet received by the CDG.

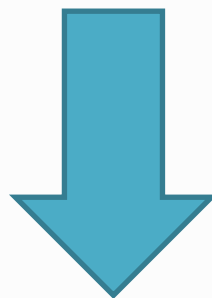
Date	Arrêté	Grade
01/09/2018	Avancement d'échelon à l'ancienneté maximum	attaché
30/11/2017	Avancement d'échelon durée unique	attaché
10/12/2016	Détachement de plein droit	attaché
01/12/2016	Temps partiel (1ère demande)	attaché

Prendre les actes relatifs au reclassement. *Attention ces arrêtés ne sont pas encore disponibles, ils sont en cours de développement par le prestataire. Une information vous parviendra dès qu'ils le seront.*

**-RECLASSEMENT  
SECRETAIRE DE MAIRIE ET ATTACHE TERRITORIAL  
1<sup>ER</sup> JANVIER 2017-**

**VOUS DEVEZ :**

**METTRE A JOUR IMPERATIVEMENT LES CARRIERES**



**PRENDRE ARRETE DE RECLASSEMENT QUAND IL SERA DISPONIBLE (élaboration en cours par notre prestataire AGIRHE)**

*Une note vous sera adressée courant janvier sur les modalités de reclassement et les modifications apportées par ces décrets*